

Autonomie et intégration pour personnes aveugles et malvoyantes

Rue de Corcelles 3 2034 Peseux 032 886.80.40 centrevue@ne.ch www.centrevue.ch

CENTREVUE est un service rattaché à la Fondation Neuchâteloise pour la coordination de l'Action sociale (FAS). www.fas-ne.ch

Nous proposons nos prestations en conseil social et réadaptation à toute personne aveugle ou malvoyante domiciliée dans le canton de Neuchâtel.

Appelez-nous, nous recevons sur rendez-vous.

Horaires du Secrétariat :

8h30 à 12h tous les matins et 14h à 16h les lundis, mercredis et jeudis.

CENTREVUE



Juin 2022 - No 15

Madame, Monsieur,

L'accessibilité touche différents domaines et revêt diverses formes. Ce thème est une préoccupation importante actuellement en raison de certains délais imposés par la LHand.

Pour en illustrer un des aspects, nous avons choisi d'évoquer la question de l'aménagement de l'environnement visuel des appartements avec encadrements. Ces derniers visent à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en leur offrant une meilleure accessibilité à leur logement et à diverses prestations dites d'encadrement. De tels aménagements ont tout leur sens car le vieillissement a une forte incidence sur le déficit visuel.

Certaines organisations ou institutions publiques prennent également des engagements pour rendre leurs locaux et leurs offres plus accessibles et inclusifs à différents publics en situation de handicap. C'est le cas du Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds qui met en place des aménagements permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes d'accéder au musée et au contenu des expositions. Bonne lecture.

Olivier Blaser Directeur de Centrevue

Par souci de lisibilité pour les personnes malvoyantes, le texte n'est pas aligné à droite.

Sommaire

- Appartement avec encadrement -Info liste d'adresse - p.2-3
- Témoignage Info Festi'neuch p.4
- Accessibilité au Musée Info accessibilité ville de Neuchâtel p.5-6

Depuis quelques années une nouvelle prestation a vu le jour à Centrevue.

En effet avec l'évolution du vieillissement de la population neuchâteloise les besoins et demandes d'appartements avec encadrement dans le canton de Neuchâtel ont augmenté. Afin d'y répondre, dans le cadre de la planification médico-sociale,1800 logements devraient être construits d'ici 2030!

Mais c'est quoi au juste un appartement avec encadrement ?

Les appartements avec encadrement sont situés dans un immeuble ou une partie d'immeuble qui comprend, en principe des espaces ou locaux communs pour des repas ou des activités.

Il s'agit d'un appartement de 2 ou 3 pièces de 50 à 70 m2 avec une salle commune dans le bâtiment qui respecte les normes de construction SIA 500, un service d'alarme 24/24h, situé proche des transports publics et des commodités, présentant une déclivité inférieure à 6%.

A qui s'adressent les appartements avec encadrement ?

Les appartements avec encadrement sont adaptés aux personnes fragilisées, à mobilité réduite ou en situation de handicap et ne présentent pas de barrières architecturales limitant les accès ou les déplacements. Il est doté d'équipements qui favorisent le bien-être et la sécurité des locataires.

En quoi consiste l'encadrement?

L'encadrement inclut un ensemble de prestations, définies à l'avance et fournies de manière régulière. Il est intégré au bail à loyer de manière forfaitaire et garanti par l'exploitant-e. Il s'agit par exemple :

 une aide à la transition fournie avant et après l'emménagement

- l'organisation d'activités sociales de groupe (animation)
- une présence régulière dans l'immeuble
- des visites de courtoisie dans chaque appartement
- un relais vers des ressources externes en cas de difficultés

Quels sont les bénéfices d'un appartement avec encadrement ?

Habiter un appartement avec encadrement, c'est agir sur :

- l'isolement, l'ennui, le sentiment d'exclusion
- l'amélioration de la qualité de vie
- le sentiment de sécurité
- un meilleur état de santé

"C'est un nouveau projet de vie! Si vous devez déménager tôt ou tard, faites-le tôt, avant qu'il ne soit trop tard!!" (Mme Nicole Decker, cheffe de l'Office cantonal du logement).

Afin que l'environnement soit adapté et pensé au mieux pour les personnes malvoyantes et non voyantes, Centrevue s'est profilé pour accompagner les projets de rénovation et les nouvelles constructions.



Appartement avec encadrement

Les propositions et recommandations d'adaptations de l'environnement par Centrevue vont répondre aux besoins des futurs occupants et ainsi favoriser leur autonomie, leur qualité de vie et leur maintien à domicile

Cette prestation de Centrevue est fournie par des ergothérapeutes spécialisées en réadaptation de personnes aveugles et malvoyantes et ayant de l'expérience auprès des personnes âgées.

Notre intervention est souhaitée dès les premières phases de la construction afin de permettre l'intégration des recommandations d'adaptation grâce à un cahier des charges détaillé et spécifique.

Une mise en place d'adaptations et de préadaptations avant l'arrivée des personnes déficientes visuelles et/ou âgées anticipant des demandes ultérieures.

De par nos connaissances et formations très spécifiques dans le domaine du handicap visuel, de même que notre expertise, nous sommes à même de fournir des conseils en aménagement des lieux de vie allant au-delà de la Norme SIA 500 qui ellemême ne contient pas suffisamment d'indications de ce type.

Pour cette raison nous avons développé une prestation d'Adaptation de l'environnement visuel et des lieux de vie pour la personne âgée afin de collaborer avec les architectes ou maîtres d'ouvrages, dès la conception du projet.



Cela permet, dans la mesure du possible, d'intégrer "naturellement" ces éléments lors de la réalisation du bâtiment pour lui garantir un aspect inclusif et non stigmatisant.

Notre attention se porte essentiellement sur l'éclairement, les couleurs, les contrastes, la signalétique ainsi que les déplacements dans les bâtiments avec comme mots d'ordre visibilité, mobilité, utilisabilité et accessibilité.

Afin de rendre publique notre démarche, nous proposons sur notre site une expérience 3D via ce lien pour vous donner une idée:

https://centrevue-experience3d.ch

La liste des appartements avec encadrement figure sur le site :

https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/medico-social/pms/Pages/ Appartements-avec-encadrement.aspx

Ou à cette adresse : Office du maintien à domicile et de l'hébergement

Rue des Beaux-Arts 13 2000 Neuchâtel 032 722 02 90

Témoignage de Mme P, habitant dans un appartement avec encadrement à Peseux

Après avoir vécu 57 ans dans un appartement au 2^{ème} étage sans ascenseur en centre-ville, Mme P et son mari ont franchi le pas, non sans avoir longuement réfléchi, pour venir vivre en Juillet 2021 dans un appartement avec encadrement à Peseux." Sans aucun regret il n'y a que du positif!!"

Elle et son mari ont pris la décision de déménager suite à la mésaventure d'un ami qui s'est retrouvé, après une chute, deux mois en fauteuil roulant sans pouvoir accéder à son logement et a dû vivre cette période dans un home médicalisé à ses frais.

La clarté du logement ainsi que les grandes baies vitrées qui font rentrer la lumière naturelle lui apportent un confort visuel qu'elle n'avait pas imaginé. Des stores sont également présents pour contrer l'éblouissement si besoin.

De plus le sol antiglisse permet d'y mettre ses tapis sans revêtement supplémentaire.

La salle de bain est équipée d'une douche à l'italienne.

Les placards de la cuisine pratiques avec leurs poignées contrastées, de préhension facile et pour certains à poussoirs.

Elle et son mari sont indépendants raison pour laquelle ils n'ont pas recours aux prestations d'encadrement (activités et sorties notamment).

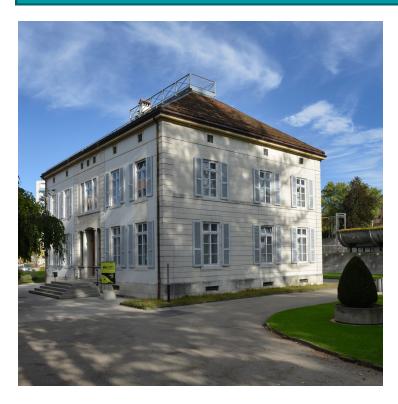
En conclusion : " C'est un logement qui n'est pas différent des nouvelles constructions mais qui nous permet d'être rassurer pour un avenir possible dans ces lieux quelques soient les difficultés physiques qui pourraient advenir"

Centrevue à Festi'neuch

Centrevue sera présent à Festi'neuch du jeudi 9 au dimanche 12 juin. Venez nous retrouver à notre stand, différentes attractions et un jeuconcours en audiodescription seront à disposition pour sensibiliser le public.







Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds se conçoit comme un lieu ouvert à toutes et tous, un lieu de rencontre, d'échange et de partage, où chacune et chacun, dans le respect de sa diversité, doit pouvoir se sentir accueilli et à l'aise.

Depuis deux ans, le Musée d'histoire s'engage auprès du Service culture inclusive de Pro Infirmis afin de mener une réflexion de fond sur son accessibilité. Des personnes en situation de handicap accompagnent le musée sur ce chemin et nous enrichissent de leurs expériences. Les enjeux sont fondamentaux. La tâche est passionnante. L'institution est porteuse du label culturel inclusive depuis septembre 2021.

Les premières démarches entreprises ont permis de mettre en place des textes d'exposition en FALC (français facile à lire et à comprendre), en collaboration étroite avec des bénéficiaires de la Fondation des Perce-Neige. Nous poursuivons notre travail avec la mise en place d'outils d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel.

Une évaluation de l'accessibilité du musée a été réalisée par Centrevue et des visites test est ont été menées avec des personnes malvoyantes. Les points forts et les points faibles ont pu être identifiés. La muséographie et la signalétique sont bien lisibles, les contrastes bien marqués dans la majeure partie du bâtiment et les textes principaux accessibles pour être lus de près. L'éclairage et le marquage des éléments architecturaux comme les escaliers ou l'ascenseur ainsi que les contrastes au sous-sol doivent être améliorés.

Dès cet automne, l'équipe du musée va ainsi œuvrer à la mise en place d'outils d'accessibilité quant à l'accès architectural et à l'accès aux contenus.

Côté bâtiment, différentes interventions vont avoir lieu pour favoriser la circulation et l'autonomie des visiteurs malvoyants comme le marquage des escaliers et de l'ascenseur, l'amélioration de l'éclairage, la mise à disposition de plans thermoformés ou l'amélioration de la signalétique. Un groupe de bénévoles devrait se constituer afin d'accompagner les personnes en situation de handicap sur le chemin du musée depuis la gare ou un arrêt de bus. Cet accompagnement pourrait se poursuivre au sein du musée.

Côté accès aux contenus, des visites adaptées, audiodécrites et tactiles seront disponibles sur réservation. Des visites du même type vont également être intégrées aux visites guidées à l'horaire. Ces visites adaptées sont possibles pour découvrir l'histoire de La Chaux-de-Fonds à travers l'exposition permanente ou pour parcourir les expositions temporaires. Elles peuvent être suivies par des personnes avec ou sans handicap, le but étant d'avoir une offre qui permet la rencontre au travers d'une visite.

Accessibilité au musée

Le Musée d'histoire souhaite également mettre en place un groupe d'experts d'usage, c'est-à-dire de personnes en situation de handicap, qui puisse accompagner le musée dans la validation de la mise en place des outils d'accessibilité. La mise en place des différentes mesures d'accessibilité va se déployer sur le long terme, pas à pas, en fonction des réalités de l'institution.

Enfants du Placard. À l'école de la clandestinité

Dès le 11 juin, le Musée d'histoire propose une nouvelle exposition sur une thématique peu connue. Durant la seconde moitié du 20^e siècle, des milliers d'enfants de travailleuses et de travailleurs saisonniers, pour lesquels le regroupement familial n'était pas autorisé, ont vécu clandestinement en Suisse.

Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds vous invite à entendre leur voix et à découvrir leurs parcours, ainsi que les mobilisations en faveur de leurs droits.

Cette exposition contiendra de nombreux témoignages oraux de personnes, aujour-d'hui adultes, qui ont été des "enfants du placard". Une grande partie du contenu sera facilement accessible aux personnes en situation de handicap visuel. Un texte en FALC et des visites guidées adaptées permettront à toutes les personnes qui le souhaitent d'accéder à l'exposition.

Pour tout renseignement ou pour organiser une visite adaptée, n'hésitez pas à nous contacter. Personne ressource pour l'inclusion : Sylvie Pipoz, 032 967 60 88, sylvie1.pipoz@ne.ch

La ville de Neuchâtel a créé un groupe d'accompagnement pour traiter des problèmes d'accessibilité dans la ville, spécifiques aux personnes aveugles et malvoyantes.

Un collaborateur de Centrevue et le président de la section neuchâteloise de la FSA en font partie. Il est possible de nous transmettre, par téléphone ou par e-mail, des problèmes rencontrés sur la voie publique, en ville de Neuchâtel. Ces situations seront ensuite examinées dans le cadre de ce groupe avec des représentants de la ville afin de proposer des solutions.